



CHARTRES
RENOV'
HABITAT
Un service gratuit
de Chartres métropole



CHARTRES
MÉTROPOLE

Des démarches
simplifiées
et un accompagnement
personnalisé
pour tous vos projets
DE RÉNOVATION
ET D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT

CHARTRES RÉNOV' HABITAT

est un service public de Chartres métropole gratuit et accessible à tous.

- **Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un logement (maison ou appartement) ?**
 - **Vous résidez sur l'une des 66 communes de Chartres métropole ?**
 - **Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ou simplement réaliser des économies d'énergie ?**
- **QUELS TRAVAUX SONT CONCERNÉS ?**
- **TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** : isolation, ventilation, chauffage, menuiseries, eau chaude sanitaire, énergies renouvelables...
 - **TRAVAUX D'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE/ AU HANDICAP** : adaptation de la salle de bain, WC, cheminements...
 - **TRAVAUX DE RÉHABILITATION** des logements très dégradés occupés ou vacants...

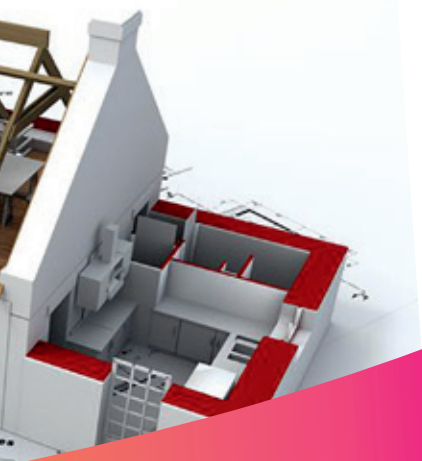


> NOS CONSEILLERS VOUS ACCOMPAGNENT POUR DES SOLUTIONS CLÉ EN MAIN À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET :

- réaliser un pré-diagnostic énergétique de votre logement (sous conditions)
- proposer et hiérarchiser des solutions techniques de travaux
- effectuer le montage du plan de financement
- identifier et accéder aux aides financières disponibles
- faire réaliser vos travaux par un groupement d'entreprises et d'artisans certifiés RGE et formés aux travaux en groupement
- assurer un suivi des consommations après rénovation pour s'assurer de la qualité et l'efficacité des travaux.

> QUELLES AIDES FINANCIÈRES PEUVENT ÊTRE OCTROYÉES SELON LA NATURE DU PROJET, LA SITUATION SOCIALE ET FAMILIALE ET LES RESSOURCES ?

- Aides financières de l'ANAH et subventions de Chartres métropole dans le cadre des OPAH et du PIG.
- EcoPTZ à 0%, primes énergie, Ma Prime Renov.
- Caisses de retraite, Conseil départemental...



> **VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?**
LES CONSEILLERS SE TIENNENT À VOTRE ÉCOUTE
POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS.

Leur mission de service public vous garantit des conseils objectifs, indépendants et gratuits.

Prenez contact directement avec

CHARTRES RÉNOV' HABITAT

- En vous présentant à l'hôtel de Ville et d'Agglomération (Place des Halles à Chartres) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 45 et de 13 h 30 à 17 h.
- Par téléphone au 02 37 23 40 00
- Par mail : chartresrenovhabitat@agгло-ville.chartres.fr

Plus d'informations sur

www.chartres-metropole.fr/chartres-renov-habitat

Un service gratuit de Chartres métropole.

Chartres Renov' Habitat bénéficie du soutien financier de



Avec le concours de

